

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

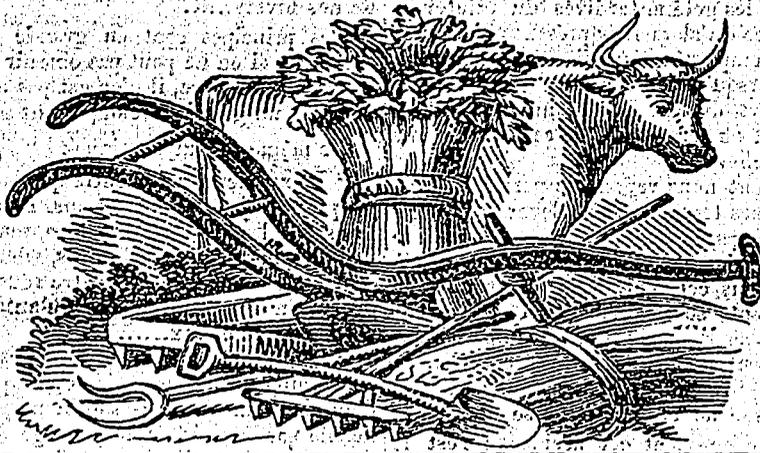
## ABONNEMENT

\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.



## ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne  
2e " " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, et nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### Des légumineuses fourragères

#### DU TRÈFLE ROUGE

(Suite.)

*Soins nécessaires au trèfle pendant sa végétation*—Lorsqu'on a apporté à la culture du trèfle tous les soins indiqués dans les causeries précédentes, les travaux d'entretien sont peu de chose, et se bornent à quelques opérations d'une exécution facile. Ainsi :

« Quand on juge, dit M. P. Joigneaux, que la végétation est suspendue, il est souvent d'usage, dans les terres sujettes à se soulever pendant l'hiver, d'étendre sur le jeune trèfle, une couverture de fumier long d'écurie, afin de modérer les soulèvements. Non-seulement on atteint le but ainsi, mais on donne encore de l'engrais à la plante, et l'on retarde un peu sa végétation printanière, ce qui est un bien. Les cultivateurs n'y songent guère, et la plupart s'imaginent même qu'ils avancent la pousse, parce qu'ils n'ont pas remarqué qu'un terrain couvert de litière est plus lent à se dégeler et à s'échauffer qu'un terrain découvert. »

Ce retard est très-avantageux pour la réussite du trèfle. Nos lecteurs se rappellent sans doute que les jeunes trèfles sont sujets à souffrir lorsqu'ils entrent en végétation trop de bonne heure au printemps; alors leurs feuilles nouvelles ne peuvent résister aux fortes gelées du commencement de mai, et, quoique leurs racines n'aient pas eu beaucoup à souffrir de ces gelées, ces dernières les arrêtent et ne leur permettent de reprendre vigueur que plus tard. La couche de fumier pailleux que M. P. Joigneaux recommande ainsi que plusieurs autres écrivains agricoles, est donc avantageuse, puisqu'elle empêche les jeunes plantes de se lancer trop tôt et les soustrait ainsi à la mauvaise influence des gelées.

Dans ce cas-ci, on recommande le fumier pailleux de préférence à tout autre, parce qu'il a sur ces derniers des avantages incontestables. Il est bien vrai que le fumier à demi-

décomposé, que les cultivateurs préfèrent pour la fumure des prairies, contient beaucoup plus de principes solubles, immédiatement assimilables par les plantes, que le fumier pailleux; il est bien vrai aussi qu'il l'emporte sur celui-ci comme matière simplement fertilisante; mais dans les circonstances actuelles, la force fertilisante de l'engrais est mise de côté, pour faire place à ses qualités, comme couverture. Sous ce rapport, le fumier pailleux est un meilleur abri que le fumier qui a subi un certain degré de décomposition, et dans lequel l'apparence fibreuse a disparu pour faire place à une masse homogène; le premier est un corps plus mauvais conducteur de la chaleur que le second; c'est-à-dire qu'il oppose aux rayons solaires une barrière difficile à franchir; propriété que ne possède pas le second à un égal degré.

Mais lorsque vient le printemps, le fumier décomposé s'incorpore presque entièrement au terrain sur lequel il a été déposé; si bien qu'il en reste à peine quelques parcelles ga et là. Les choses se passent différemment avec le fumier pailleux. Quand la température se réchauffe, la végétation se réveille et on peut, sans crainte, laisser les jeunes trèfles se montrer à la lumière, la couverture qui lui a été d'une si grande utilité, ne lui sert plus maintenant; elle lui est même nuisible. Cela se comprend de soi-même; cette paille ne possède pas, comme le fumier décomposé (pourri), la faculté de se dissoudre, ou de se fondre comme on le dit ordinairement, dans l'eau qui tombe à la surface du sol, et elle gardera longtemps encore sa consistance pailleuse; par conséquent dans ce cas, elle nuira à la plante, les jeunes pousses ne pourront la traverser qu'avec une extrême difficulté, plusieurs même périront avant d'être parvenues à vaincre cet obstacle, et dans tous les cas, la plante poussera irrégulièrement.

Cette irrégularité dans le développement des plantes, est dommageable, soit qu'on les cultive pour leurs graines ou pour leur fourrage. Dans le premier cas, on ne peut saisir le moment favorable pour en faire la récolte. Si l'on veut les couper lorsque les premières graines sont mûres, le plus grand nombre sera à peine formé. Si on attend que les dernières plantes formées

nient mûri, les premières seront déjà sèches et auront répandu leurs graines sur le terrain. Dans le second on perd sur la quantité si on fauche le fourrage lorsque les premières se sont suffisamment développées, et on perd sur la qualité si on attend que toutes aient atteint leur plus grande longueur.

Dans le but de faire disparaître ces inconvénients, on enlèvera les pailles, aussitôt que les gelées tardives du printemps ne sont plus à craindre, parce qu'alors leur présence n'est plus nécessaire. Les instruments employés pour faire cette opération sont le râteau ou la herse. Lorsqu'on n'a à râtelier qu'une petite étendue de prairie, on se sert du râteau à main; mais si l'étendue est plus considérable, on sera obligé de se servir d'une herse légère traînée par un cheval.

Très-souvent le paillage dont nous venons de parler, ne suffit pas pour empêcher certaines terres de se soulever par les gelées. Alors quand, au printemps, la température a réchauffé le sol, celui-ci s'affaisse et laisse les racines des jeunes plantes à nu. Si on laisse les choses dans cet état, les jeunes trèfles ne tardent pas à périr. Les vents secs et violents qui arrivent dans cette saison dessèchent les racines presque complètement sorties de terre et augmentent dans une forte proportion la transpiration des plantes, tellement qu'elles ne peuvent plus suffire à réparer leurs pertes et ne tardent pas à se dessécher.

Une opération très-simple prévient cet accident: c'est le *roulage*. Lorsque la terre est dégelée et ressuyée on fait passer un rouleau uni sur le travers des planches. Cet instrument enfonce les racines et tasse la terre autour de leur collet, ce qui est suffisant pour le but qu'on s'est proposé.

Le *plâtrage* est une opération qu'on ne doit pas oublier pendant la végétation du trèfle. Il est utile pour toutes les légumineuses surtout pour ce dernier. Voici comment s'exprime J. Girardin à ce sujet:

"C'est ordinairement au printemps qu'on sème le plâtre, à la main, sur la végétation déjà commencée, lorsque les plantes ont 13 à 16 centimètres de hauteur (environ 6 pouces). On le répand, le soir ou le matin, à la rosée, par un temps sec et couvert, avant ou après une petite pluie..... On préfère dans quelques localités ne l'employer qu'après la première coupe. Semé au mois d'août, après la moisson, sur les trèfles de l'année, il en fait produire une bonne coupe au mois d'octobre, et la récolte de l'année suivante en éprouve encore l'effet.

"Les bons cultivateurs de département du Nord (en France) ont remarqué que l'action du plâtre est fortement influencée par l'état de l'atmosphère, au moment où l'on applique l'engrais. Si le printemps est froid, le plâtre agit à peine; la chaleur et l'humidité réunies développent tous ses effets. Ils ont encore reconnu que la gelée fut-elle très-légère, arrête subitement son action, et l'empêche de se reproduire, alors même que la température redevient favorable. Cette observation avait déjà été faite par l'illustre Thaër.

"Si, généralement, on répand le plâtre sur les plantes déjà levées, et au moment où elles sont baignées de rosée, pour que la poudre s'attache aux folioles, cependant l'expérience démontre qu'on obtient d'aussi bons effets en incorporant le plâtre dans le sol, à l'époque des labours d'automne. Mathieu de Dombale avait adopté la méthode de répandre un hectolitre (2.6 minots) de plâtre par hectare (2.92 arpents), en même temps qu'il semait la prairie artificielle, et au printemps suivant d'en saupoudrer les jeunes plantes d'une même quantité. Il résulte de ce mode d'opérer que les plantes acquièrent, avant l'hiver, un développement tel que; souvent on peut faire une première coupe dans le mois de septembre, et qu'il est bon même de prendre quelques précautions pour empêcher que le trèfle nuise trop considérablement, par la vigueur de sa végétation à la céréale à laquelle on l'associe. D'un autre côté, le

développement de la racine étant toujours en raison directe de celui des tiges et des feuilles, il arrive que les racines de ces jeunes trèfles pénètrent, avant l'hiver à une plus grande profondeur. Alors, les plantes étant plus fortes d'une part, et de l'autre leurs racines étant moins à la portée de l'influence des gelées, les trèfles supportent plus facilement l'intensité du froid de nos hivers....."

Ces principes sont en grande partie applicables à notre climat, et si on ne peut pas obtenir une coupe de trèfle dans le mois de septembre, il n'en est pas moins très-vrai que le trèfle acquiert un grand développement sous l'action du plâtre.

Le même auteur continue:

"L'expérience a démontré que le plâtrage ne doit être employé que tous les cinq ou six ans. Il ne produit aucun effet, d'ailleurs, sur les sols très-humides, mal égouttés ou marécageux. Les terrains argileux, calcaires, sablonneux et les loams (limons) sont ceux sur lesquels le plâtre réussit le mieux.... M. Rieffel déclare même qu'il n'agit qu'autant que le sol renferme du carbonate de chaux....."

"Quels que soient les avantages qu'il procure, le plâtre ne peut suppléer à l'engrais organique, à l'humus du sol; en d'autres termes, un sol stérile ne peut porter une prairie artificielle par le seul fait du plâtrage. L'expérience démontre que, dans un sol médiocrement fumé, le plâtre n'apporte aucune amélioration sensible; et M. de Crud' a dit, avec raison, que c'est perdre ses peines et ses frais que de plâtrer des fonds maigres et appauvris. Le plâtre n'est donc qu'un moyen d'augmenter les produits, de doubler et même de tripler la récolte, lorsque toutefois on a rempli les autres conditions d'une bonne culture."

Enfin, pendant sa végétation le trèfle demande encore une fumure abondante. C'est inutilement qu'on s'attendra à un produit élevé, si on n'a pas soin de fumer son terrain copieusement. Si donc la fumure mise dans la récolte sarclée qui a précédé le trèfle, n'est pas assez forte, il faudra y suppléer par des engrais répandus sur le trèfle, après son développement. Les meilleurs engrais que l'on peut employer dans cette circonstance sont: des cendres vives, des cendres lessivées, des composts où il entre de la chaux, les os réduits en poudre très-fine, de la fiente de pigeons, des arrosages d'urine.

Schwartz a dit avec raison: "L'emploi de l'engrais liquide, combiné avec celui du plâtre, est le levier le plus puissant qu'on puisse appliquer à la culture du trèfle, et le seul inconvénient qu'on en puisse redouter est de produire un trèfle tellement gras, qu'on le voit verser comme les céréales."

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

La seconde session du premier parlement fédéral a été ouverte jeudi dernier, le 15. Dans le discours du Trône, Son Excellence le Gouverneur-Général recommande à la sérieuse attention des chambres les documents relatifs à la question du territoire du Nord-Ouest et exprime l'espoir que cette question sera bientôt résolue. Il leur signale ensuite le désir, exprimé par les habitants de Terre-Neuve, d'être admis dans la confédération, les résolutions passées à cet effet dans le Conseil et l'Assemblée législative de la province de ce nom; il les informe en outre qu'elles auront à examiner les documents qui ont trait à cette affaire, de même que ceux qui se rapportent aux concessions faites à la Nouvelle-Ecosse pour calmer son mécontentement. Les chambres auront encore à s'occuper de l'assimilation du droit criminel dans toutes les provinces de la Puissance; de la

division des lois d'élection, de faillite, de brevets d'invention et de banque.

Sir G. E. Cartier, attendu depuis si longtemps, est enfin arrivé à Montréal, le 15 du courant. Il a parfaitement réussi dans sa mission à Londres : la compagnie de la Baie d'Hudson a enfin consenti à céder au Canada le territoire du Nord-Ouest aux conditions par lui formulées. Il ne reste plus qu'à obtenir du parlement impérial et du parlement canadien l'approbation de tout ce qui a été fait.

L'Événement dit que le bruit court à Montréal que Sir J. A. MacDonald, Sir G. E. Cartier, l'hon. M. Howe et le gouverneur Wilnot, du Nouveau-Brunswick, vont être créés lords et qu'ils recevront une dotation du gouvernement impérial. Il ajoute que la nouvelle est probablement prématurée, mais qu'il y a à sa réalisation, plus ou moins éloignée, rien d'impossible.

La fureur d'émigrer aux États-Unis semble être passée à l'état d'épidémie dans certaines localités. C'est par centaines que les Canadiens se portent vers les frontières. Ils ne renonceraient pas malheureusement ce bien-être qu'ils poursuivent avec une ardeur fiévreuse ; loin de là ; ils ne feront que grossir le nombre de nos infortunés compatriotes qui traînent dans les États-Unis la grande République la plus misérable des existences, et qui, sous le rapport religieux, sont infiniment à plaindre. Voici que nous lisons sur l'Union des Cantons de l'Est à propos de l'émigration qui vient de se réveiller :

"Passez aujourd'hui dans nos campagnes ; vous verrez à chaque pas des maisons fermées et abandonnées, des terres à demi défrichées où les travaux de l'homme ont cédé le pas aux progrès d'une végétation sauvage..... Il y a longtemps qu'on ne voit dans les cantons de l'Est, autant de familles émigrer. Ici, à St. Christophe, plusieurs sont partis dans le cours de l'hiver, et partent encore à l'heure qu'il est. A Warwick, Ste. Victoire, Chester et les autres cantons avoisinants, les familles partent également. Quand finira donc cette chétive maladie de l'émigration, le désespoir de l'Etat ?"

Il n'y a pas à en douter, le temps est venu de rechercher sérieusement et soigneusement les causes de ce fléau qui, comme un véritable chancre, dévore nos populations. Quand la cause d'un mal a été consciencieusement étudiée et qu'elle est bien connue, on est en mesure de lui appliquer des remèdes qui le guérissent radicalement ou qui du moins en diminuent l'intensité. Il ne faut pas se contenter de jeter des cris de douleur et d'alarme, il faut agir, et avec la résolution bien arrêtée d'avancer et ne se donner de repos qu'après avoir obtenu de bons et durables résultats.

Certaines feuilles, toujours fort mal inspirées, prennent de l'occasion de crier qu'il faut que le Canada s'annexe bientôt aux États-Unis. C'est là une de ces idées creuses contre laquelle protestera toujours celui qui sent battre dans sa poitrine un cœur vraiment catholique et canadien. Non, ce n'est pas après tant d'années d'efforts et de luttes en vue de conserver son caractère propre, son existence politique que le peuple canadien ira s'enjoindre et se perdre dans l'Union américaine ! Ce n'est pas surtout au moment où la vie se manifeste avec tant de force en son sein, qu'il consentira à se suicider au profit de Messieurs les Yankees ! Nous sommes heureux et tranquilles, plus que l'importe qui de ceux qui dorment à l'ombre du drapeau de l'Union ; sachons donc être assez sages pour conserver le bon et ce que la Providence nous a fait.

Nous lisons ce qui suit dans la *Chronique du Concile* que publie M. Delisle : c'est une citation d'un journal de Turin, le *Musée des missions catholiques* :

"Une lettre écrite par le R. P. Abbona, missionnaire de la Birmanie, contient un fait intéressant dont la réalisation paraît un sujet d'admiration pour le monde. C'est une leçon

donnée, par l'empereur aux potentats catholiques. L'affection du monarque de la Birmanie pour les missionnaires et pour leurs travaux est très connue ; nous avons publié à diverses reprises des lettres du P. Abbona remplies de détails curieux et édifiants. On sait que l'empereur idolâtre a témoigné au Saint Père des sentiments de profond respect, qu'il a envoyé des dons précieux et exprimé par écrit son dévouement envers la chaire du Souverain Pontife ; or ce roi va donner de nouveaux gages de ses sentiments. Voici comment s'exprime le missionnaire : "J'ai parlé à Sa Majesté du Concile œcuménique qui doit avoir lieu à Rome, et je lui ai fait connaître que Sa Sainteté avait manifesté le désir qu'aucun prince ne suscitât des obstacles en vue d'empêcher les évêques de venir à la ville sainte pour cette réunion. A ces paroles Sa Majesté dans l'étonnement me répondit : Eh quoi ! peut-il y avoir des princes ou des souverains qui s'opposent à un dessein si juste et si saint ? Pour moi je n'y fais pas opposition, mais je prends même l'engagement de payer les dépenses du voyage, aller et retour, de l'évêque de mon royaume, et je veux que vous alliez aussi avec lui et que quelques-uns de mes sujets vous accompagnent, afin de payer en mon nom un tribut d'hommage et de vénération à tous les évêques réunis à Rome. C'est mon désir d'envoyer une croix en or enrichie de rubis à chacun des évêques, et vous l'offrirez vous-même." Je m'inclinerai à l'offre d'un don si généreux, et je ne doute pas que Sa Majesté, si ses ministres n'y font point opposition, sera fidèle à cette promesse, même dans le cas où la dépense exigée s'élèverait à un chiffre énorme."

Il se fait un nombre très-considérable de conversions parmi les Anglais qui sont à Rome. Ils ont fait célébrer, les 13, 14 et 15 mars, en leur Eglise St. Georges, dans le Vélambre, un triduum pour obtenir le retour de l'Angleterre à l'unité catholique.

D'après une lettre que Mgr. de Montréal écrit de Rome, en date du 20 mars dernier, nous voyons que nos zouaves canadiens sont fort estimés à cause de leur bonne conduite. "Il n'y a là-dessus qu'une voix, dit le vénérable prélat, et tous ceux que j'ai vus jusqu'ici ont été unanimes à me faire l'éloge des zouaves canadiens. On admire l'esprit de foi, de religion, d'obéissance qui les anime. On les trouve bons, honnêtes et bien élevés. Leur tenue, leur propreté, leur dextérité à quelque chose qui les distingue....."

"Le lendemain de notre arrivée à Rome (15 février) nous nous présentâmes chez le cardinal Antonelli qui, comme tout le monde le sait, a la tête remplie de tant de choses qui intéressent le monde entier. Cette fois, il ne nous parla guère que de nos zouaves. A l'entendre, non seulement ils étaient bons, mais les meilleurs de tous. Il nous rapporta qu'à l'époque de la promotion de M. Taillefer au grade de sous-lieutenant, on l'avait fait passer avant un prince, qui avait plus de service et dont la conduite était très-satisfaisante....."

"Le général Kanzler, le Colonel Allet, le Colonel d'Argis, le Lt.-Colonel Charette et plusieurs autres officiers de l'armée pontificale, que j'ai vus tour à tour n'ont eu que des éloges à faire de nos compatriotes ; et tous m'ont témoigné leur désir de grossir leurs bataillons respectifs de nouvelles recrues faites au Canada. On voudrait les enrôler dans l'artillerie, dans la légion, dans le corps des carabiniers, mais les officiers zouaves prétendent avoir droit d'enregistrer dans leur corps tous ceux qui seront de nouveau envoyés, comme renforts à l'armée pontificale, qui en a grand besoin, comme tout le monde en convient."

Nous remercions beaucoup ceux des grands journaux qui ont fait leurs bons souhaits à la *Gazette des Campagnes* à son

entrée dans sa huitième année d'existence, notamment le *Courrier de St. Hyacinthe*, le *Pionnier de Sherbrooke* et l'*Union des Cantons de l'Est*. Voici les bonnes et vraiment trop flatteuses paroles que nous adresse le *Pionnier* :

"GAZETTE DES CAMPAGNES.— Cette excellente publication vient d'entrer dans sa huitième année d'existence. Nous en félicitons son habile et zélé rédacteur : de plus, nous lui souhaitons toute la prospérité due à ses généreux efforts en faveur de la belle cause de l'agriculture. Les cultivateurs ne sauraient mieux faire que de s'abonner à cette feuille, publiée dans l'intérêt de leur noble état. Qu'ils remarquent aussi le bas prix de l'abonnement, seulement une piastre par année.

"Encore une fois, longue vie et prospérité à la *Gazette*."

### Amélioration de l'espèce chevaline en Canada

(Suite.)

#### LES POULAINS.

Nous donnons la continuation des correspondances du Docteur de Bonald publiées dans la *Minerve*. Ce qu'il dit de la négligence des éleveurs de chevaux a de quoi surprendre ceux qui ne sont pas accoutumés à voir les poulains passer la plus grande partie de l'hiver à la porte de la grange en grelottant, "quelquefois couverts d'une épaisse couche de neige le lendemain d'une journée de pluie froide," ou bien "enfermés dans l'endroit le plus obscur de l'écurie, à l'étroit et privés de lumière et d'air," ou bien encore "couverts de terre imprégnée dans le poil et formant une croute."

Ce tableau pourra paraître chargé de couleurs un peu sombres. On se demande s'il est bien vrai qu'il y ait des cultivateurs assez barbares pour condamner de pauvres petits animaux à un tel régime dès le premier hiver de leur existence. Il y en a sans doute. Mais ces cas doivent être très-rares. Il peut être utile de les signaler à l'attention des éleveurs.

"Les cultivateurs, en général, ont un préjugé contre les soins que l'on doit donner à un poulain durant le premier hiver. Ils s'imaginent que plus on a soin des jeunes chevaux, plus ils sont délicats, faibles, et moins ils sont capables par la suite de supporter les fatigues et les privations auxquelles ils les soumettent. Partant de ce principe, ils enferment le poulain, comme nous l'avons déjà dit, dans l'endroit le plus obscur de l'écurie, à l'étroit et privé de lumière et d'air; pour toute nourriture, on lui donne une ration insuffisante de mauvais foin, de la paille d'avoine ou de pois (*pesu*) et de l'eau glacée. S'il est libre, il tourne dans son petit appartement, se retourne et laisse tomber ses excréments partout, souvent dans la crèche, s'il y en a une, ou même dans sa boîte à l'eau, si on le fait boire dans l'écurie. Or, comme il est de règle de ne jamais nettoyer son appartement, il s'y fait des accumulations considérables de fumier là où il mange et où il boit; il est clair que les vers, qui naissent en général de la putréfaction de détritus, trouvent ici des conditions favorables à leur développement, et les organes digestifs du pauvre poulain en deviennent infestés.

"Une autre cause productive de vers ou chiques, ce sont les lantes que ces grosses mouches déposent sur les membres des chevaux en été; à les voir voltiger avec persistance et opiniâtreté, surtout autour des jambes de devant du cheval, on dirait que ces insectes ont conscience du mal que leurs œufs doivent produire sur les chevaux qui les ingèrent, ou bien leur instinct leur conduit-il à choisir ce moyen, comme le plus favorable à la perpétuation de leur espèce; toujours est-il que l'on voit des chevaux, jeunes et vieux dont la crinière et les jambes de devant sont littéralement couvertes de ces lantes. Soit qu'elles occasionnent une démangeaison ou toute autre

sensation au cheval, il les lèche pour s'en débarrasser, et par ce moyen, il les introduit dans son estomac, où elles subissent, paraît-il, une de leurs métamorphoses, et deviennent des chiques.....

"La stabulation des chevaux en hivernement en Canada commence vers le 15 de novembre, et se prolonge vers le 15 de mai; c'est un long hiver pour les poulains qui sont condamnés à le passer tout entier dans une petite stalle, dont nous avons déjà fait la description, et d'où il ne bouge pas. Que doit-il résulter de cet état d'inactivité absolue, jointe à la malpropreté, au manque d'air et à la mauvaise nourriture? Un retard dans la croissance d'abord; c'est ce qui fait que les chevaux canadiens, en général, dégèrent en taille et en poids, et ensuite les maladies vermineuses et les déformations articulaires.....

"La première faute, et qui a des conséquences ruineuses pour le pâturage et funestes pour les poulains, c'est de les y envoyer trop tôt, avant que le sol ne soit suffisamment raffermi, et que l'herbe n'ait poussé. Beaucoup de cultivateurs n'ont plus de fourrage vers la fin d'avril, ou s'il leur en reste une faible quantité, ils la conservent pour les travaux des semailles. Le poulain qui va au pâturage si de bonne heure ne trouve pas assez d'herbe fraîche pour se repaître; l'herbe sèche et gelée de l'an dernier, lorsqu'il y en a, ne vaut pas la paille: il court ou marche toute la journée; le grand air, le peu d'herbe qu'il a broutée lui ouvrent l'appétit; arrivé au soir, il est plus affamé que le matin, il est forcé, malgré son instinct pour la vie des champs, de revenir à l'écurie demander un abri contre la pluie froide et un peu de repos sur un sol qui n'est pas saturé d'humidité. Point de nourriture; il n'y en a pas pour les jeunes; cependant le repos et la chaleur de l'écurie durant la nuit neissent pas que de le délasser, et le lendemain de bonne heure, les flancs creux et la faim lui font reprendre le chemin des champs, où il trouvera probablement un peu plus d'herbe que le jour précédent; car, il faut le dire, la végétation, en Canada, a une grande vigueur; une prairie devient verte de la veille au lendemain. A mesure que le pâturage se couvre d'herbe, le poulain se repaît et reprend vie, il commence à gambader, à courir et peut même se coucher.

"Voilà la vie du plus grand nombre de poulains pendant la première année. Ceux qui ne suivent pas ce système d'élevage en pratiquent un autre tout opposé, et qui ne conduit pas à de meilleurs résultats.

"En effet, passionnés pour les chevaux outre raison, il leur semble, que plus on nourrit le poulain, plus il devient gras, que plus il est gras, plus il est beau, que plus il est beau (aux yeux du vulgaire), plus il est recherché pour la saillie, plus il se vend, si l'on veut s'en défaire, plus, par conséquent, il est avantageux de l'engraisser à tout prix; aussi le traitent-ils comme un porc à l'engrais; peu ou point d'exercice, toujours attaché, par conséquent condamné à l'immobilité. On lui donne foin, avoine, son, farine, eau blanche tiède pour breuvage. Avec de telles rations, le poulain engraisse rapidement, grandit même; son corps arrondi, potelé, réjouit l'œil du cultivateur imprévoyant qui se croit déjà un éleveur émérite.

"Voilà cependant comment sont élevés presque tous les étalons que l'on emploie à la reproduction de l'espèce."

#### Une ferme modèle

Nous lisons sous ce titre, dans le *Constitutionnel* publié aux Trois-Rivières :

"..... Au sud du St. Laurent et notamment dans les townships, les fermiers écossais ont répandu des exemples et des notions salutaires parmi les cultivateurs."

" Au Nord nous sommes moins favorisés, et nous pouvons l'avouer sans honte; les races améliorées et les cultures perfectionnées sont plus rares. Cependant, nous avons à Ste. Anne le Dr. Ross qui s'intéresse beaucoup à l'amélioration de la race chevaline, et à l'agriculture en général. Mais une des plus belles fermes que nous ayons vues dans notre district est celle de M. F. Xavier Lambert, de la Rivière-du-Loup. M. Lambert n'a rien épargné pour se procurer des animaux de la plus belle espèce. Ainsi, il a acheté, l'an dernier, de M. Henry Judah, un bœuf Durham, venant de sa grande ferme de Compton, qui pèse 2500 livres et qui venait d'avoir le deuxième prix dans la première classe à l'exposition de Montréal.

" M. F. Xavier Lambert possède aussi trois vaches durham d'une beauté remarquable et une vache ayrshire qui a donné, l'été dernier au-dessus de seize pots de lait par jour. M. Lambert possédait déjà des moutons Cotswold, mais à la dernière exposition de Montréal il a acheté deux femelles du grand éleveur John Snell, d'Edmunton, Ontario, qui ont mis bas, ce printemps, chacun deux petits d'un bélier importé qui a coûté \$500 et a remporté le premier prix à l'exposition d'Hamilton.

" Vers la même époque M. Lambert avait acheté de M. Firmin H. Proulx, de Ste. Anne de la Pocatière, deux cochons, mâle et femelle, de l'ordre des White-Chester. M. Proulx les avait fait venir de l'Ohio. La femelle a maintenant neuf petits qui se vendent \$10 pièce.

" M. Lambert a certainement fait des sacrifices pour acquérir d'aussi beaux animaux, mais nous sommes persuadés qu'aujourd'hui il refuserait de les revendre, même avec un bénéfice de 25 pour 100. D'ailleurs, s'il le veut, il peut aisément se rembourser en quelques années par la reproduction de ces animaux."

#### Petite chronique agricole

Le navire que nous avons signalé dans notre dernière chronique, arrivé à Québec le 12, ne vient point de l'ancien continent, mais de Métis où il a fait naufrage l'automne dernier. Il est maintenant la propriété de MM. Julien et frères de Québec. Le premier vaisseau d'outre-mer est donc encore à apparaître.

La Grande Anse de Ste. Anne est actuellement libre de toute glace comme en été. Vendredi on y voyait arriver la goëlette du Capt. Lebrun avec cargaison pour le collège et quelques marchands du village. Elle vient de l'Isle-aux-Grues où elle avait été obligée de prendre ses quartiers d'hiver à la fin de novembre.

Grâce à la belle température de la semaine dernière, il s'est fait une grande quantité de sucre. Nous connaissons plusieurs personnes qui, dimanche, avaient atteint le joli chiffre de 600 à 700 livres. Et les nouvelles qui nous viennent de tous côtés annoncent l'abondance. Si le temps continue d'être favorable nous aurons une récolte non inférieure à celle de l'année 1868. Qu'il y ait de fréquentes gelées, de manière à conserver aux érables une certaine fraîcheur, et les belles espérances d'aujourd'hui se réaliseront.

Nous voyons avec plaisir que depuis quelques années on s'occupe d'apporter quelques améliorations dans la fabrication du sucre. On avait d'abord commencé par faire des fourneaux recouverts en fer avec deux ou trois ouvertures sur lesquelles on plaçait les chaudrons destinés à faire bouillir l'eau. Au point de vue de la consommation du bois, c'était un progrès vers l'économie, car jusque là on en consommait une grande quantité. La chaleur se trouvant concentrée, au lieu de se disperser et de se perdre en partie dans l'air comme auparavant, produisait une évaporation plus régulière et plus prompte. De plus la propreté y gagnait aussi; les cendres ne

venaient plus s'abattre dans les chaudrons lorsqu'on attisait le feu.

Depuis l'an dernier on a enlevé cette couverture en fer, diminué la hauteur des fourneaux, et remplacé les chaudrons par des casseroles en tôle ou en zinc de 5 à 6 pieds en longueur, et de 3 à 4 en largeur, avec une profondeur de 7 à 9 pouces. De cette manière l'évaporation se fait encore plus vite avec un feu moins considérable. C'est donc une économie de temps et de bois. De plus on comprend facilement que tout se fait avec non moins de soin et de propreté, et qu'en conséquence le sucre doit être d'une qualité supérieure. C'est effectivement le résultat qu'on obtient. Nous avons vu nous-même fabriquer du sucre ces jours derniers, dans deux sucreries où on a adopté ce système d'amélioration, et nous l'avons trouvé de qualité supérieure. Il est à désirer qu'il soit adopté partout, la vente du sucre à un plus haut prix couvrira bientôt ces dépenses. Notre sucre acquerra ainsi plus de valeur sur les marchés.

La neige diminue depuis quelques jours. Ici à Ste. Anne, on commence à voir la terre au milieu des champs. Si le soleil n'est pas trop souvent voilé par les nuages, et que d'un autre côté le vent soit tant soit peu favorable, il restera peu de neige au commencement de mai.

Les voitures d'été circulaient dans les rues de Montréal ces jours derniers. Mais là on n'a pas laissé à la neige le temps de fondre sur place, on s'est hâté de la transporter dans le fleuve. Québec en fait autant en ce moment. Avec de semblables moyens on avance la belle saison, mais en pleine campagne que voulez-vous, sinon laisser le soleil faire seul son ouvrage.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une nouvelle annonce concernant la vente de Patates Garnet Chili et de la graine de Brome de Schrader.

#### FEUILLETON

### LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XXII

Un coup de poignard.

(Suite.)

— Mariette, je t'avertis que ta colère et tes grands airs ne m'intimident pas, dit la vieille femme: cela ne m'empêchera pas de te donner le conseil, tandis qu'il en est encore temps, d'abandonner la cause de ces damnés Taborites, quitte-les, te dis-je, et reviens à ceux qui t'accueilleront avec joie. Autrement, Mariette, ajouta la vieille dont la figure, naturellement insignifiante, prit soudain une expression lugubre, autrement attends-toi à subir tôt ou tard le sort que tu auras mérité, et sache bien que la statue de bronze réclamera sa victime!

— Infâme et misérable, je défie tes menaces! cria Cetna qui tremblait de fureur et d'exaspération. Ecoutez, Marthe, continua-t-elle avec plus de calme, sans ce serment que j'ai fait en présence de ces témoins d'un autre monde, j'aurais déjà révélé à Zitzka ces secrets dont la connaissance ne lui laisserait pas un instant de repos avant qu'il n'eût anéanti votre association, qu'il n'eût rasé les habitations qu'elle possède, et infligé un châtiment terrible à ceux qui...

— Oui, tu es liée par ce serment, Mariette! cria la vieille d'un ton provocateur.

— Prends garde de m'insulter, Marthe! dit Cetna, le visage enflammé par la rage: car si j'ai juré de garder le silence, je n'ai pas juré d'épargner mes ennemis!

— Et si tu me traites comme un ennemi, répliqua la vieille femme, qu'est-ce qui m'empêcherait de faire de même.

— Je ne comprends pas, répondit Cetna d'un ton de souveraine hauteur, en se redressant de toute sa grandeur et avec une dignité de reine.

— Tu ne comprends pas ? répéta Marthe.

Puis, jetant un regard rapide autour d'elle, et croyant que le lieu et l'occasion étaient favorables pour l'exécution du projet qu'elle nourrissait depuis la veille, elle tira soudain une dague de dessous sa robe, et s'écria :

— Tu vas m'accompagner tout de suite où il me plaira de te conduire, Mariette, ou la mort...

Mais la sentence s'arrêta court sur ses lèvres, car, avec la promptitude de l'éclair, Etna tira des plis de sa robe flottante un poignard long et mince, et le plongea dans la poitrine de Marthe !

Celle-ci tomba sans un soupir, sans une convulsion, et bientôt ne fut plus qu'un cadavre.

Ce fut en ce moment que Henri de Brabant, après avoir quitté les soldats laborites, arriva sur la scène ; mais il recula d'horreur devant la conviction qu'Etna venait de commettre un meurtre.

— Seigneur chevalier, ne me jugez pas plus sévèrement que je ne le mérite, s'écria-t-elle d'un ton à la fois triste et suppliant. Cette femme me menaçait, voyez la dague qu'elle tient à la main, elle m'aurait tuée si je ne l'avais prévenue.

— Ah ! elle vous menaçait ? dit Henri, heureux de trouver une circonstance atténuante au meurtre dont il était témoin : car il répugnait à sa nature généreuse de croire qu'une femme dont la beauté était si angélique, avait pu se changer ainsi soudainement en un démon.

— Voyez la dague qu'elle tient à la main, vous dis-je ! s'écria Etna. Voyez, même dans la mort, elle la serre entre ses griffes, tant était grande sa haine contre moi, tant elle avait soif de mon sang !

— Hélas ! dit le chevalier en regardant la jeune femme avec un air de compassion infinie, triste est votre destinée qui vous a fait commettre une pareille action. En toute justice, vous n'êtes pas à blâmer ; mais n'est-ce pas assez que l'homme verse le sang, sans que les mains délicates d'une femme se chargent d'une pareille besogne !

— Est-il possible que ce que j'ai fait me rende haïssable à vos yeux ? demanda Etna en s'approchant si près du chevalier que le souffle de sa respiration effleura ses joues, et en posant ses doigts sur sa main.

— Vous haïr ! non, je ne vous hais pas ; par égard pour votre sœur, sinon pour vous-même, je dois vous respecter, vous admirer, et même vous aimer comme si j'étais votre frère. Mais plutôt à Dieu que ce qui est ne fût pas arrivé !

— Oh ! je suis malheureuse, malheureuse ! s'écria Etna en fondant en larmes. Je vois que je vous fais horreur, que c'est seulement par générosité, par pitié que vous m'adressez de bonnes paroles.

— Cessez ces lamentations, dit le chevalier en l'interrompant. Vous me jugez mal ; je ne vous hais pas... Mon Dieu ! non, mais je vous plains ! Je déplore la destinée qui vous a fait commettre cette action.

— Et vous m'aimez toujours comme une sœur ?

— Sans doute, répondit le chevalier je n'ai point oublié la promesse que je vous ai faite un jour que nous nous prometions en compagnie de Zitzka, dans les jardins du palais.

— Et si c'était ma sœur qui eut fait cela ? dit Etna en le regardant d'un œil suppliant.

— Quelle étrange question m'adressez-vous là ! répliqua le chevalier, qui fut frappé, encore une fois, de la singulière ressemblance qu'elle avait avec Satanais, au point qu'il aurait juré que c'était elle, si elle n'avait eu les cheveux blonds.

— Etrange en quoi ? demanda Etna. Je vous prie de me répondre sérieusement. Satanais vous aurait-elle fait horreur si c'était sa main qui eût tenu ce poignard ?

— Etna, dit Henri de Brabant, je plaindrais celle qui aurait commis ce meurtre que ce fut vous ou Satanais. Mais ne parlons plus de cela, n'y pen-sons plus s'il est possible. Regardez ! ainsi disparaît la preuve de votre crime.

Et il poussa le cadavre dans le fleuve.

— A présent, madame, continua le chevalier, dites-moi en quoi et comment je puis vous servir. Dans quelques jours je serai forcé de quitter Prague, et de retourner à Vienne.

— A Vienne ! répéta Etna. Oh ! si j'osais !

Elle s'arrêta subitement, et baissa les yeux avec une modeste confusion.

— Parlez librement et franchement, dit Henri.

J'ai promis à votre sœur de faire de moi mieux pour vous être agréable. Ne voulez-vous donc pas me regarder comme un frère ? ne pouvez-vous donc pas me croire capable de vous traiter avec les délicates attentions dues à une sœur ?

— Oh ! comment vous exprimer ma reconnaissance ? s'écria Etna dont la figure s'illumina de joie. Mais, à tout événement, je parlerai avec franchise. Sachez donc que moi-même j'ai le désir de me rendre à Vienne, en compagnie des deux jeunes filles que ma sœur m'a laissées.

— Vous permettez, alors, que nous vous servions d'escorte, moi et mes pages ? dit le chevalier. Il faut que je parte dans six jours au plus tard. Satanais vous en a sans doute parlé, ajouta-t-il.

— Oui, je sais tout ! murmura Etna en se détournant brusquement, et se couvrant la figure de ses mains. Mon Dieu ! continua-t-elle, si je pouvais vous dire la vérité à présent, tout de suite ! Mais non... non... je suis folle d'y songer : pas encore, pas encore, c'est impossible ! à Vienne, peut-être.

Quelle vérité avait-elle à révéler ? quel étrange mystère avait-elle à lui apprendre ? quel secret aurait-elle voulu lui faire connaître tout de suite ? Henri de Brabant n'osait l'interroger.

— Ne pensez plus à ce que je viens de vous dire, reprit-elle, en s'éveillant de la rêverie où elle était tombée : ou plutôt attendez patiemment que vienne le temps où je pourrai vous révéler un mystère qui vous frappera d'étonnement, et qui cependant, vous expliquera bien des choses qui vous ont étonné déjà, qui vous étonneront encore ! Mais, pour changer de conversation continua-t-elle plus gaiement, laissez-moi vous dire que j'accepte avec reconnaissance et plaisir l'offre que vous me faites de m'escorter jusqu'à Vienne. Le sixième jour à partir d'aujourd'hui, je vous rejoindrai, au lever du soleil, à la porte de la ville, sur la grande route qui va à la frontière d'Autriche. Et maintenant, avant de vous dire adieu, qui est la jeune femme à qui vous avez sauvé la vie, à supposer qu'elle vous soit connue, afin que je sache avec quel degré d'attention je dois la traiter ? Il est probable qu'après l'accident dont elle vient d'être victime, elle restera deux ou trois jours avec moi.

— Elle est la fille adoptive de dignes paysans qui habitent dans une forêt, près le château de Rotemberg, répliqua Henri de Brabant ; et quoiqu'elle soit d'humble origine autant que je sache, elle mériterait par son intelligence, sa beauté et sa vertu, d'habiter un palais. Elle est digne de toutes les attentions et de tous les soins que vous daignerez avoir pour elle.

— Vous en parlez avec une grande ferveur, dit Etna, qui ne put dissimuler une certaine vexation.

— Pas aussi grande qu'elle mérite, répondit Henri, de façon à faire comprendre à Etna que sa jalousie ne lui avait point échappé. La nuit dernière je suis tombé sous mon cheval, et j'aurais pu mourir étouffé, si cette jeune femme n'était passée par là et ne m'avait porté secours. Vous concevez maintenant combien je suis son obligé, et combien je vous serai reconnaissant des bontés que vous lui témoignerez.

— Avez-vous pu me supposer des sentiments si peu généreux ! exclama Etna en rougissant, et en devinant qu'il avait lu dans son âme.

— Non je vous crois trop noble pour avoir pareilles petitesesses, répondit le chevalier. Puis, lui prenant la main, il la pressa cordialement, en disant : Adieu, Etna, adieu, et à d'aujourd'hui en six jours.

— Adieu ! murmura-t-elle en lui jetant un regard pénitent.

Ils se séparèrent, l'un pour rentrer dans la ville, et l'autre pour regagner son pavillon.

Mais quelle idée occupait l'esprit de chaoun ? l'assassinat de la vieille Marthe.

Etna aurait donné tout ce qu'elle possédait au monde pour que cette évènement n'eût pas eu lieu, ou du moins pour que Henri de Brabant n'en eût eu pas connaissance ; tandis que, de son côté, le chevalier aurait voulu pour beaucoup qu'Etna n'eût pas une pareille tâche au front.

Néanmoins, la sœur de Satanais ne se désespéra pas, et, plus d'une fois, en traversant les bosquets, elle répéta avec une joie étrange : " Oui, je réussirai, oui, j'arriverai à mon but ! "

## XIII

## Ce qui était advenu des deux pages de Henri de Brabant.

Nous avons fait entendre dans le chapitre précédent que Henri de Brabant avait confié une mission à ces deux pages, Lionel et Conrad. Il les avait, en effet, chargés de découvrir, s'il était possible, l'asile de la princesse Elisabeth de Bohême.

Les deux pages s'étaient d'abord consultés et s'étaient informés s'il existait quelque part un portrait de la princesse, afin d'aller le voir, pour être ensuite en état de la reconnaître s'ils la rencontraient, fût-ce même sous un déguisement et sous un faux nom. Maître Tremplin leur assura qu'il existait bien certainement un portrait de cette jeune personne, dans le palais, du temps du roi son père; mais y était-il toujours, voilà ce qu'il ne pouvait dire.

Lionel et Conrad ne reculèrent devant une difficulté que quand elle était insurmontable. Une nuit donc, ils s'introduisirent dans l'ancienne demeure du roi en brisant le carreau d'une fenêtre; et, munis d'une lumière, ils errèrent de chambre en chambre à la recherche du portrait. Ils croyaient avoir inspecté toutes les pièces, et ils allaient se retirer désespérés, lorsqu'ils se trouvèrent, sans s'en douter, dans une petite chambre à coucher qui leur avait échappé jusqu'alors.

Et là, que virent-ils? Le portrait que l'aubergiste du Faucon-d'Or leur avait si minutieusement dépeint. D'ailleurs, le nom de la princesse était écrit au bas de la toile, au milieu d'un blason; ils ne pouvaient donc avoir aucun doute.

C'était un grand pas de fait; mais comment découvrir sa retraite? D'après ce que leur avait dit leur maître, ils avaient des motifs de penser qu'elle pouvait bien être dans la résidence de la baronne Hamelin, à la maison Blanche; mais une difficulté se présenta: comment pénétrer dans cette demeure fermée à tous les étrangers?

Pendant plusieurs jours ils errèrent dans les environs de la ville, songeant à mille expédients plus impraticables les uns que les autres. Enfin, le soir du 15 août, ils se promenaient sur les ramparts de Prague, du côté de la porte du Sud, lorsqu'ils rencontrèrent une vieille femme qui suivait la même direction qu'eux. Ils se rangèrent respectueusement pour la laisser passer; et elle leur rendit le salut avec un air de bonne humeur qui enhardit nos jeunes pages. Une idée soudaine vint à l'esprit de Lionel.

— Voilà un bien beau temps, madame, dit-il à la vieille femme, et les environs de la ville paraissent encore plus charmants à la clarté de la lune qu'en plein jour.

— Vous n'êtes donc pas de Prague? demanda la vieille en les regardant de côté.

— Non, répondit Conrad; mais nous sommes ici depuis plusieurs jours déjà.

— Et peut-on savoir quelles affaires vous ont amenés dans la capitale de la Bohême, demanda la dame qui paraissait être très-cauteuse, et si vous comptez y rester encore longtemps?

— Nous ne sommes pas nos maîtres, répliqua Lionel en évitant de répondre à la première question. Il n'est pas probable, cependant, que notre séjour se prolonge plus d'une semaine ou deux. Cela dépend du temps que les seigneurs mettront à régler les affaires qui ont nécessité leur réunion.

— Ah! exclama la vieille femme, si je vous comprends bien, vous êtes attachés à la personne de l'un de ces hauts et puissants chefs qui vont décider de nos destinées.

— Oui, répondit Conrad, nous sommes pages du chevalier Henri de Brabant.

— L'envoyé du duc d'Autriche! s'écria vivement la dame.

Puis, changeant subitement de ton, elle ajouta d'un air indifférent en apparence:

— Et vous profitez de vos instants de loisir pour vous promener, c'est tout naturel.

— Notre intention était d'aller jusqu'au château de la baronne Hamelin, dit Lionel, mais il est trop tard, et nous remettons ce projet à demain.

Cette phrase excita vivement l'attention de la dame, qui se garda bien, toutefois, d'en rien laisser paraître.

— Et que voulez-vous aller faire chez la baronne Hamelin? demanda-t-elle; vous ignorez sans doute que ne franchit pas qui veut le seuil de sa demeure.

— Nous savons qu'il est difficile d'être admis chez elle, répliqua Lionel; mais nous espérons que nous présentant de la part de notre illustre maître...

— Sans doute, c'est une considération; la communication que vous avez à lui faire est-elle donc si importante?

— Très-importante, répondit Lionel, et nous ne pouvons en faire part qu'à elle-même.

— Je suis attachée à la maison de la baronne, dit la vieille, et j'aurais pu me charger de votre commission.

— Impossible, répliqua le page; mais si vous voulez nous permettre de vous accompagner, nous vous aurons la plus grande obligation.

La dame réfléchit quelques minutes, et dit ensuite:

— J'y consens; mais, je vous en avertis, mes jeunes amis, si vous n'étiez guidés que par des motifs de curiosité, prenez garde à vous, car votre châtiment serait terrible.

Lionel et Conrad s'étaient jetés un peu à la légère dans cette aventure, mais ils ne voulurent pas reculer. Ils savaient que leur maître avait témoigné le désir d'aller présenter ses hommages à la baronne, et ils espéraient, dans tous les cas, pouvoir se tirer d'affaire en alléguant qu'ils étaient venus de la part du chevalier demander quand il pourrait avoir l'honneur d'être reçu.

Quant à la vieille femme, elle avait, pour céder au désir des pages, des motifs que l'on connaîtra par la suite.

Au bout d'une longue marche, ils arrivèrent devant un superbe édifice dont toutes les fenêtres étaient brillamment éclairées. Une large porte s'ouvrit et ils pénétrèrent dans une vaste cour carrée. Plusieurs pages, magnifiquement vêtus, sortirent d'un vestibule, et sur un signe de la vieille femme, les conduisirent par un escalier de marbre qu'ornaient des vases immenses remplis ces fleurs les plus rares, et qu'éclairaient des lampes que des statues d'albâtre soutenaient dans leurs mains. Ils passèrent ensuite dans une superbe anti-chambre qui avait cela de remarquable, qu'en haut était une niche en forme de dôme, où il y avait une cloche d'argent. Sur un signe du page, Lionel et Conrad s'assirent sur une ottomane et attendirent la plus d'une demi-heure.

Tout à coup, la cloche tinta au-dessus de leur tête; au même moment, une porte à deux battants s'ouvrit dans le fond de l'anti-chambre, et le même page, qui leur avait servi de guide, les invita de rentrer.

Il serait impossible de donner une idée de la splendeur de l'appartement sur le seuil duquel Lionel et Conrad restèrent éblouis. D'innombrables lampes ombragées par des verres pourpres répandaient partout des flots de lumière rose. Des draperies frangées d'or; des vases magnifiques de porcelaines; des flacons et des coupes en or poli, des plats en argent artistement disposés sur une longue table, tout cela combiné produisit sur les deux pages un effet qui paralysa, un instant, leurs facultés.

Le nombre des personnes que contenait ce salon était d'au moins quarante, tant hommes que femmes, et tout le monde était paré comme pour une fête.

Lionel et Conrad distinguèrent au milieu de la foule une femme, que, aux sourires qu'elle distribuait à chacun, aux attentions dont elle était l'objet ils devinèrent être la reine de la maison.

Elle pouvait avoir quarante ans, mais elle avait encore toute la fraîcheur de la jeunesse; elle était magnifiquement belle; chacun de ses mouvements avait un charme particulier, et elle semblait commander le respect et l'attention.

En parcourant le cercle des autres femmes les deux pages aperçurent une autre personne dont la vue les fit soudainement tressaillir, car elle ressemblait admirablement au portrait qu'ils avaient gravé dans leur esprit. C'était une jeune fille d'une beauté ravissante, avec des yeux bleus, des cheveux bruns, et une taille de nymphe. Elle portait une robe de velours rouge, et tenait à la main un éventail fait de plumes d'oiseaux des tropiques. Elle était assise sur une ottomane. Mais il y avait sur son visage une expression indescriptible de tristesse et de langueur.

C'était la princesse Elisabeth: Lionel et Conrad en eurent la conviction.

La maîtresse de la maison, dont nous avons tout à l'heure esquissé le portrait, aperçut, en ce moment, les deux pages, et tout en s'avançant vers eux, leur fit signe d'approcher.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer.)

**RECETTES AGRICOLES**

Procédé pour distinguer les vins rouges naturels ou non

Un procédé simple et facile pour distinguer les vins rouges teints artificiellement des vins rouges véritables, repose sur la prompte solution dans l'eau des matières colorantes des graines et des fruits de différentes espèces, et sur la solution difficile dans l'eau de la vraie matière colorante des vins rouges, qui ne peut se dissoudre entièrement que dans un esprit-de-vin contenant beaucoup d'eau.

Pour appliquer ce procédé, on commence d'abord par plonger dans le vin que l'on veut essayer un morceau de mie de pain, ou bien aussi une éponge qu'on nettoie préalablement, puis on la laisse s'emplier complètement de vin par l'absorption; cela fait, on met la mie de pain ou l'éponge qui a absorbé le vin dans une assiette remplie d'eau.

Si le vin rouge a été fait de matières colorantes artificielles, l'eau prend immédiatement une teinte rouge violette; si, au contraire, le vin rouge n'a pas été teint artificiellement, mais que sa couleur soit naturelle, l'eau ne change de couleur qu'un quart d'heure après, et tout d'abord on aperçoit que l'eau prend une teinte semblable à celle de l'opale.

**ANNONCES.**

**A VENDRE**

**PATATES GARNET CHILI ET BROME DE SCHRADER**

LES Cultivateurs désireux d'améliorer la qualité de leurs patates trouveront avantageux de s'adresser au soussigné qui a à vendre quelques cents minots de patates *Garnet Chili*, à bonnes conditions.

Ces patates produisent le double des autres et ne pourrissent point.

Le soussigné offre également en vente quelques minots de *Brome de Schrader* qu'il a cultivé lui-même sur ses terres à Ste. Foye, et dont il est entièrement satisfait par l'heureux résultat qu'il a obtenu dans la culture de cette plante fourragère.

Le *Brome* est une espèce de foin produisant tous les ans une récolte abondante de graines qui ressemblent beaucoup à l'avoine et donne une récolte de fourrage beaucoup plus considérable que le mil et le trèfle. Cette plante est tellement vivace, qu'elle étouffe toutes les mauvaises herbes, sans excepter même le chiendent.

Les vaches nourries avec ce foin donnent beaucoup plus de lait.

S'adresser au soussigné  
**LOUIS BILODEAU,**  
22 avril 1869. Québec.

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES**

AU BUREAU DE POSTE DE

**STE. ANNE DE LA POCATIERE**

Beaulieu, Charles	Beaulieu, Clarice
Blanchet, Bte.	Bérubé, Napoléon
Beaulieu, Guillaume	Bouchard, Alexandre
Dionne, Thomas	Dubé, Dme Vve Louis
Dubé, Charles	Fournier, Hubert
Gagné, Alfred	Hudon, Sophie
Lemieux, Nazaire	LeBel, Bruno
Litalien, Frs.	Lizotte, Ferdinand
Michaud, J. B.	Mercier, Adélaïde
Ouellet, Bte.	Ouellet, Sophie (2)
Ouellet, Rémi	Ouellet, Vve Nicolas
Onellet, Pierre	Pelletier, Emérence
Potvin, Jérémie	Sirois, Pierre
Simard, Philippe	Tardif, Chrysteologue

22 avril, 1869. J. DIONNE, M. P.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi	9-30 AM	1-00 PM
Hallow	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
St. Jean Chrysostome	10-20	3-10
St. Henri	10-40	2-50
St. Charles	11-10	2-15
St. Michel	11-35	1-50
St. Valier	11-48	1-35
St. François	12-03	1-13
St. Pierre	12-20	1-00
St. Thomas	12-40	12-40
Cap St. Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Giles	1-32	12-00
L'Islet	1-50	11-45 AM
Frois Saumons	2-15	11-15
St. Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St. Roch	3-00	10-20
Ste. Anne	3-30	9-50
Rivière-Ouelle	3-50	9-25
St. Denis	4-08	9-05
St. Paschal	4-25	8-45
St. Hélène	4-45	8-20
St. André	5-15	8-05
St. Alexandre	5-15	7-50
Lake Road	5-35	7-25
River du Loup	5-55	7-00

**GRAMMAIRE GOSSELIN**

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

**AUX ABONNES RETARDATAIRES**

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants: MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garat & Trudel, à Québec; M. A. Kéronack, à St. Hyacinthe.



**BUREAU DE L'INTERIEUR**

Le coût des Licences d'auberge pour l'année courante est de... \$39.00  
Licence par trois demiars... 24.00  
" de Colporteur... 11.00  
" d'Encanteur... 26.00

Le coût des certificats est en sus. La loi impose une amende de \$50 sur ceux qui vendront des boissons fortes sans Licence ou bien un emprisonnement n'excédant pas six mois.

Le tiers de l'amende appartient à la personne, sur la plainte de laquelle l'amende sera encourue.

Les Licences expirent le 1er mai et doivent se renouveler à cette date.

F. DEGUISE,  
Percepteur du Revenu.

Bureau du Revenu de l'Intérieur,  
Ste. Anne la Pocatière, 15 avril 1869.



**BUREAU DE L'INTERIEUR**

Division de Témiscouata

LES Municipalités suivantes ont signifié au Percepteur du Revenu de cette Division leurs Régléments concernant la vente des spiritueux, savoir:

TROIS PISTOLES.

F. DEGUISE,  
Percepteur du Revenu.

Bureau de Revenu de l'Intérieur,  
Ste. Anne la Pocatière, 15 avril 1869.



**BUREAU DE L'INTERIEUR**

Division de Kamouraska

LES Municipalités suivantes ont signifié au Percepteur du Revenu de cette Division leurs Régléments concernant la vente des spiritueux, savoir:

STE. HÉLÈNE,  
ST. PASCHAL,  
ST. PACOME,  
STE. ANNE.  
Percepteur du Revenu,  
Bureau du Revenu de l'Intérieur,  
Ste. Anne la Pocatière, 15 avril 1869.